



COMMUNIQUÉ

Mercredi 18 septembre 2024

Au Conseil d'administration de France Galop de septembre 2024

Point d'étape sur le Plan stratégique de France Galop

Le Conseil d'administration de France Galop s'est réuni le lundi 16 septembre 2024 au Thémis. Le point principal était le point d'étape sur le Plan stratégique de France Galop. Le Conseil d'administration a validé les axes stratégiques majeurs du Plan et le principe d'une sanctuarisation du budget alloué à ce Plan, qui sera précisé prochainement. Les axes stratégiques seront présentés au Comité du 14 octobre 2024.

Le Plan s'inscrit dans un **contexte nouveau, propice à l'action** : d'abord **une gouvernance renouvelée, ambitieuse** pour les courses en France et collaborative dans son fonctionnement ; ensuite **une activité qui a besoin de faire sa mue** face à la concurrence croissante des autres sports et loisirs, car les courses ont plutôt moins évolué que leurs concurrents ; et enfin une prise de conscience générale de la société sur les enjeux liés à la RSE (Responsabilité sociale et environnementale) et des attentes fortes en la matière.

Le Plan définit trois axes stratégiques forts : **développer la désirabilité des courses auprès du grand public**, pour répondre à la promesse de « remettre les courses dans le cœur des Français » ; **orienter « client » l'entité France Galop**, avec la promesse de transformer l'approche RH (ressources humaines) au sein de l'Institution ; et **augmenter le retour à la filière afin d'assurer sa pérennité**, pour une croissance continue venue de plusieurs centres de profit.

En termes de chantiers, cela voudra dire : **innover pour renforcer l'attractivité des courses** (chantier « Produit »), **opérer une transformation dans le fonctionnement de France Galop**, d'un mode coopératif à un mode collaboratif (chantier RH) et **sanctuariser les moyens nécessaires** pour délivrer les résultats attendus (chantier économique). Ce dernier point est un marqueur important de la présidence de Guillaume de Saint-Seine. Cette démarche est en effet inédite dans l'Institution du Galop. Jamais les moyens de la transformation n'ont été protégés sur le long terme, quelle que soit l'évolution de la contribution à la filière délivrée par le PMU.

La budgétisation de ce plan sera finalisée dans les semaines qui viennent.

Sur un sujet connexe, le Conseil d'administration de France Galop a également fait un point sur le budget de la société-mère, dont la trajectoire est stable par rapport à ce qui avait été présenté en juin.

Les administrateurs ont aussi entendu Emmanuelle Malecaze-Doulet, la Directrice générale du PMU. Elle a rappelé que le début de l'année avait été compliqué, avant une période estivale où le résultat a cette fois été conforme aux attentes, avec un Euro de football moins impactant que prévu mais des Jeux Olympiques plus forts.

Pour Emmanuelle Malecaze-Doublet, les actions qui seront menées sur la période automne-hiver devraient permettre au PMU de délivrer une contribution en hausse de 3 millions d'euros par rapport à 2023.

Parmi les axes d'avenir évoqués par la directrice du PMU : une offre correspondant mieux aux clients, l'utilisation de PMU+ pour proposer aux parieurs de jouer tout au long de la journée et une stratégie multi jeux digitale, offrant des relais de croissance sur d'autres segments des jeux d'argent.

Par ailleurs, Emmanuelle Malecaze-Doublet a confirmé **un « effet partants » positif en termes d'enjeux**, grâce à la diminution des courses creuses en plat et surtout en obstacle. Les efforts doivent se poursuivre dans ce domaine.

Le Conseil d'administration a également été l'occasion de présenter les grandes orientations du calendrier des courses en 2025. L'année 2024 ayant donné satisfaction, ses grandes lignes seront reconduites avec quelques ajustements.

Enfin, la qualité et la réussite de la grande Journée des Bénévoles organisée à ParisLongchamp ont été saluées par l'ensemble des membres du Conseil, aussi bien sur l'accueil, la considération accordée aux bénévoles présents et les retours des personnes invitées.



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89